

République Française
Département du Rhône
Commune de Chaussan

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 06 décembre

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	11	14

L'an deux mille vingt-trois, le **mercredi 06 décembre à 20h00**, le Conseil Municipal de la Commune de **CHAUSSAN**, régulièrement convoqué le 1^{er} décembre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, lieu de réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Luc Chavassieux Maire

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 1^{er} décembre 2023

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Anik, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, Mme Bertelle Emilie, M Furnion Pascal, Mme Duroch Aline, M Aymard Nicolas, M Charvolin Jean-Jacques, M Grange Christophe, M Langlet Pascal

Pouvoirs :

M Rolland Alain donne pouvoir à Chavassieux Luc

Mme Martini Laurence donne pouvoir à Anik Blanc

Mme Raboisson Croppi Laurence donne pouvoir à Aline Duroch

Secrétaire de séance : Nicolas Aymard

D2023_060 – Gratuité de la Bibliothèque

Lors de la création du réseau des bibliothèques des communes de la COPAMO, le principe a été retenu que les usagers s'inscrivent dans leur commune de résidence afin de valoriser les bibliothèques de chaque village.

Lors de la réalisation du diagnostic des services et d'usages du réseau par l'agence DERE, il a été préconisé l'harmonisation des tarifs de l'ensemble des bibliothèques.

Aujourd'hui 9 des 15 bibliothèques du réseau sont déjà passées à la gratuité :

- Gratuit dès la création du réseau : Riverie, Rontalon, Saint André la Côte, Saint Jean de Touslas (Beauvallon)
- Orléanas : passage à la gratuité en 2018
- Taluyers : passage à la gratuité en 2019
- Saint Laurent d'Agny : passage à la gratuité en septembre 2023
- Soucieu en Jarrest et Mornant : passage à la gratuité en octobre 2023

Payantes : Chaussan, Chabanière (Saint Sorlin / Saint Maurice sur Dargoire et Saint Didier sous Riverie) et Chassagny et Saint Andéol (Beauvallon)

Actuellement, Chaussan propose une tarification aux chaussanais, alors que les adhérents des bibliothèques appliquant la gratuité peuvent accéder à la Bibliothèque Croque Livres sans contrepartie financière.

Les tarifs actuels de Chaussan :

- 4 € pour les enfants
- 8 € pour les adultes (individuel)
- 12 € pour les familles

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le principe du passage à la gratuité pour l'abonnement à la bibliothèque Croque Livres à compter du 1^{er} janvier 2024

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Ainsi faite et délibéré, les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Vote
Unanimité

Le Maire

Luc Chavassieux

